

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET**
Extrait
du registre des délibérations

publié le 16/12/2022
mis en ligne le 16/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Mme Célia BOIRON, MM. François BARNAUD, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, MM. Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Guy ROUCHON à M. Alain CLEDIERE, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Eric CORREIA, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT à Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX à M. Eric BODEAU, Mme Corinne TONDUF à M. Ludovic PINGAUD, M. Guillaume VIENNOIS à M. François VALLES, M. Jean-Pierre LECRIVAIN à Mme Marie-France DALOT, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Xavier BIDAN à Mme Michèle ELIE, Mme Patricia GODARD à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER,

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, M. Bernard LEFEVRE, Mme Olivia BOULANGER, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 32

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 16

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT BUDGETS ANNEXES ASSAINISSEMENT REGIE ET EAU POTABLE REGIE

Vu la délibération n°140/20 du 24/9/2020, déléguant au Président, en application de l'article L5211-10 du CGCT, la gestion de la dette de la collectivité en matière de dette et de trésorerie,

Vu l'avis favorable de la Commission finances en date du 21 novembre 2022,

Il est porté à la connaissance du Conseil Communautaire, la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole, dont les natures de travaux sont les suivantes :

- Renouvellement de réseau ou neutralisation station de pompage, de réservoir ou de traitement sur les communes : St Fiel, Anzême, Jouillat, Ste Feyre, Guéret.
- Diagnostic réseaux et installations pour les communes ; Anzême, Jouillat, La Brionne, St Léger le Guérétois et Guéret.

Article 1 : Les principales caractéristiques du contrat de prêt

- Montant du contrat de prêt : 154 490 €
- Durée du contrat de prêt : 15 ans
- Index de référence : 3.17%
- Echéances : périodicité trimestrielle

Commission

Commission d'engagement : 154.00 €

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, prennent acte des éléments ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président


Eric CORREIA



Le secrétaire de séance
Pierre AUGER

